

Original : anglais

Référence du document :	Document de travail 7
Titre :	Point sur les principaux projets régionaux relatifs au changement climatique
Auteur(s) :	Programme pêche hauturière (OFP) de la Division FAME de la CPS

Résumé/brève description/éléments clés :

Le présent document de travail fournit les informations suivantes à la 15^e Conférence des directeurs des pêches :

- une synthèse des progrès accomplis dans la réalisation du programme de travail climatique approuvé lors de la 13^e Conférence des directeurs des pêches ; et
- un point sur les grands projets de lutte contre le changement climatique dans la région.

Recommandations :

Les membres sont invités à prendre note :

1. des progrès réalisés au cours des 12 derniers mois dans la mise en œuvre du programme de travail de la Division FAME sur le climat ;
2. des progrès accomplis dans la formulation des demandes de financement au titre du programme régional sur les thonidés du Fonds vert pour le climat ; et
3. de la nouvelle initiative prise par la Nouvelle-Zélande pour renforcer le suivi de la pêche et de l'océan en vue de mettre au point un « système d'alerte précoce » relatif aux effets du changement climatique sur les ressources thonières.

Programme de travail de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) relatif aux conséquences du changement climatique sur les écosystèmes océaniques et les ressources halieutiques du Pacifique

Situation

1. Le programme de travail a été présenté et approuvé lors de la 13^e Conférence des directeurs des pêches (voir le document de travail 6 de cette Conférence). Le programme de travail adopté s'articulait autour de trois thématiques : production de nouvelles connaissances, renforcement des capacités régionales et nationales, et solutions. L'annexe 1 présente une synthèse des résultats obtenus au regard des objectifs fixés dans chacun de ces domaines.

Suite à donner par les directeurs des pêches

2. La 15^e Conférence des directeurs des pêches prend note des progrès réalisés au cours des 12 derniers mois dans la mise en œuvre du programme de travail de la Division FAME sur le climat.

Projet d'adaptation au changement climatique des communautés et des économies océaniques dépendantes de la pêche thonière, financé par le Fonds vert pour le climat (FVC)

Situation

3. La version révisée de la note conceptuelle relative au programme régional sur les thonidés du FVC et approuvée par la 12^e Conférence des directeurs des pêches a reçu l'aval du Comité d'investissement climatique du FVC en mai 2021. La version finale a été publiée sur le site Internet du FVC à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/document/adapting-tuna-dependent-pacific-island-communities-and-economies-climate-change>
4. Conservation International a réussi à obtenir des financements pour l'élaboration complète de la demande auprès du FVC, de la fondation Minderoo et de USAID, et le travail commencera en octobre 2023.
5. Des partenariats ont été noués pour aider la CPS à préparer 9 études annexes destinées à obtenir des informations complémentaires en vue de la formulation de la demande complète. Andrew Wright a été chargé de préparer l'étude de faisabilité. Conservation International, de son côté, a fait faire l'étude 12 (conception d'un bateau de petite taille). La FFA et Conservation International n'ont pas réussi à convenir des modalités de sous-traitance pour l'étude 11 (infrastructure de marchés). La CPS et la FFA sont en pourparlers afin d'étudier la faisabilité d'autres dispositions pour que ce travail puisse être réalisé. Le tableau ci-après présente l'état d'avancement de chacune des études. Le cahier des charges de ces études est disponible à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/document/ppf-adapting-tuna-dependent-pacific-island-communities-and-economies-climate-change>.

6. Des consultations ont été menées avec l'ensemble des 14 pays participants afin que les représentants des pouvoirs publics puissent mieux connaître les obligations qui leur incombaient et préparer les documents nécessaires.
7. Une première version du calendrier détaillé de conception et d'activités devrait être prête d'ici mai, pour examen par chaque État et Territoire, tandis que la gouvernance du projet et les possibilités de mécanisme de cofinancement devraient elles aussi être mises sur pied à la mi-année, aux fins d'examen par les pays participants.

	Partenaire	État d'avancement
Étude 1 : évaluation de la vulnérabilité des communautés et des économies océaniques aux effets du changement climatique sur la pêche.	C2O Pacific	En voie de réalisation
Étude 2 : possibilités de fourniture de protéines alimentaires en réponse à la croissance démographique du Pacifique.	Université de Wollongong	En voie de réalisation
Étude 3 : faisabilité d'une reproduction à plus grande échelle des programmes nationaux de DCP dans les 14 pays participants.	Lindsay Chapman	En voie de réalisation
Étude 4 : examen des capacités des administrations nationales à maîtriser les risques que constituent les catastrophes naturelles pour les pêcheurs à petite échelle.	Jessica Sanders	En retard (calendrier modifié)
Étude 5 : description des besoins et conditions actuels et futurs de distribution des prises accessoires dans les zones urbaines et périurbaines.	MRAG Asie-Pacifique	En voie de réalisation
Étude 6 : mécanismes permettant une évolution des habitudes de consommation de produits de la mer par les populations côtières.	cChange	En retard (calendrier modifié)
Étude 7 : possibilité de collecte par les navires de pêche industrielle de données utiles aux modèles relatifs au climat, à la météorologie et à la pêche, ainsi que d'utilisation des navires pour la collecte d'échantillons de tissus aux fins d'analyses génétiques.	AZTI	En voie de réalisation
Étude 8 : cadre préliminaire pour la gestion conjointe de la redistribution des thonidés par la WCPFC et la CIATT.	Université de Wollongong	En voie de réalisation
Étude 9 : détermination des mécanismes de financement et des politiques de soutien permettant de pérenniser les avantages issus des investissements réalisés par le FVC.	Marine Change	En voie de réalisation
Étude 10 : synthèse des résultats des études ci-dessus dans l'étude complète de faisabilité de la demande de financement.		En voie de réalisation
Étude 11 : amélioration de l'infrastructure de marchés pour la revente des prises accessoires de thonidés.	FFA	En retard À confirmer

Suite à donner par les directeurs des pêches

8. Afin de faciliter l'élaboration de la demande de financement au titre du programme régional sur les thonidés du FVC, les directeurs des pêches sont invités à :
 - aider la CPS à déterminer les modalités de gouvernance les plus adaptées à la mise en œuvre du projet ;
 - aider la CPS à recenser les sources de cofinancement pendant la mise en œuvre du projet ; et
 - aider la CPS à repérer les mécanismes de financement pratiques, nationaux et régionaux, ainsi que les politiques d'appui permettant de maintenir un meilleur accès aux thonidés pour la sécurité alimentaire à l'échelle nationale, et d'assurer le fonctionnement du système d'alerte précoce une fois le programme régional sur les thonidés du FVC achevé.

Projet du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce sur le changement climatique et la pêche thonière

Situation

9. Lors de la 13^e Conférence des directeurs des pêches, la Nouvelle-Zélande a annoncé l'affectation de 1 882 452 dollars néo-zélandais aux actions suivantes :
 - actualiser l'évaluation de la vulnérabilité de la pêche hauturière face au changement climatique réalisée en 2011 (en collaboration avec l'initiative du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce décrite ci-dessous) ;
 - évaluer les indicateurs climatiques et les intégrer à la gestion de la pêche thonière ;
 - intégrer les conséquences climatiques dans les rapports de situation climatique annuels (existants et nouveaux) ; et
 - favoriser une collaboration plus étroite au sein des processus du GIEC dans le Pacifique afin de donner plus de visibilité aux questions halieutiques et océaniques dans le cadre des négociations de la CCNUCC (en particulier avec les institutions et universités néo-zélandaises).
10. Des indicateurs potentiels ont été présentés au Comité scientifique de la WCPFC (voir <https://meetings.wcpfc.int/node/16313>) afin que les membres puissent se familiariser avec leur format et leur objectif.
11. La WCPFC a accepté de faire du changement climatique un point récurrent de l'ordre du jour des réunions du Comité scientifique et de la Commission.
12. Compte tenu des restrictions sur les déplacements imposées par la pandémie de COVID-19, le volet du programme de travail consacré aux capacités a été remanié, et un contrat d'agent océanien des pêches de 12 mois a été ajouté. Ce poste a remplacé les détachements initialement prévus.

Suite à donner par les directeurs des pêches

13. Prendre note des progrès accomplis et noter que tous les résultats attendus du projet devraient pouvoir être atteints.

Projet du ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce sur la climatologie pour garantir l'accès aux thonidés du Pacifique

Situation

14. En février 2023, lors de la Retraite spéciale des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique, la Nouvelle-Zélande a annoncé une enveloppe de 25 millions de dollars néo-zélandais destinée à poser les bases d'un système d'alerte précoce permettant de soutenir les efforts de préparation des pays aux conséquences du changement climatique sur la pêche thonière. Ce programme prévoit notamment les mesures suivantes :

Mettre en place les conditions essentielles

- repenser la Banque d'échantillons marins du Pacifique et élaborer des spécifications techniques pour l'achat d'un navire de recherche océanien destiné à répondre à la hausse des besoins d'information liée à l'augmentation de la résolution des modèles climatiques ;
- soutenir la formulation d'une demande auprès du Fonds vert pour le climat consistant à utiliser le système d'alerte précoce pour définir des adaptations au changement climatique pour la pêche thonière dans le Pacifique ;

Rassembler des données de référence pour le système d'alerte précoce

- élaborer et valider des normes, des spécifications et des procédures pour la Banque d'échantillons marins du Pacifique afin d'alimenter les prévisions du changement climatique, les protocoles de contrôle de la qualité, les normes d'accréditation et les modèles de dynamique de la population ;
- recueillir les échantillons de tissus nécessaires à la validation des hypothèses qui sous-tendent les modèles de prévisions utilisés par le système d'alerte précoce ;
- fournir des informations issues du système d'alerte précoce (par exemple la définition des sites de reproduction et des estimations de la connectivité) pour la pêche thonière et les grandes espèces côtières importantes pour la sécurité alimentaire ;
- préparer un modèle d'ensemble corrigé du biais et validé dans le cadre du projet CMIP 6 (phase 6 du projet de comparaison des modèles couplés) afin que les conséquences du changement climatique sur les ressources thonières soient disponibles pour la réalisation du septième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ;
- perfectionner le système d'alerte précoce pour permettre des capacités de résolution à petite échelle, des prévisions saisonnières et décennales, l'intégration de modèles économiques et des analyses d'optimisation et de sensibilité ;

- valider des méthodes d'intégration des forçages environnementaux du projet CMIP 6, ainsi que de l'abondance et de biodiversité des niveaux trophiques inférieurs et intermédiaires ;

Capacités des professionnels océaniques de la pêche

- organiser des formations de premier, deuxième ou troisième cycle universitaire et des formations professionnelles destinées aux Océaniques afin de soutenir, d'exploiter et d'appliquer le système d'alerte précoce ;
- former des spécialistes de l'échantillonnage de la Banque d'échantillons marins du Pacifique en vue de leur affectation dans la région ;
- proposer aux agents océaniques des pêches des possibilités de perfectionnement professionnel dans le cadre de formations et de détachements au sein de la Banque d'échantillons marins du Pacifique et de la Communauté du Pacifique ;
- rétablir des capacités d'échantillonnage biologique au sein du Programme océanique d'observation des pêches en organisant des remises à niveau sur l'échantillonnage de la Banque d'échantillons marins du Pacifique pour les observateurs qualifiés et inscrits ; et
- compléter les capacités nationales en renforçant les capacités techniques au sein des organismes régionaux.

Suite à donner par les directeurs des pêches

15. Reconnaître la contribution apportée par le Gouvernement néo-zélandais à la mise sur pied des infrastructures, des valeurs de référence et des capacités nécessaires à l'élaboration d'un système d'alerte précoce destiné à soutenir les pays dans l'adaptation de leur économie et de leur pêche thonière au changement climatique.

Mise à jour à dix ans de l'évaluation de la vulnérabilité des ressources de l'océan Pacifique face au changement climatique, menée avec l'appui du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce

Situation

16. Le Gouvernement australien a accepté de soutenir la mise à jour de l'évaluation de la vulnérabilité des ressources de l'océan Pacifique face au changement climatique menée en 2011 (en coordination avec l'évaluation de la pêche hauturière menée dans le cadre de l'initiative néo-zélandaise décrite précédemment).
17. Les progrès accomplis à ce jour sont notamment les suivants :
 - une analyse spatiale de l'habitat a été réalisée pour les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves de 14 pays océaniques ;
 - les méthodes utilisées dans la pêche côtière et les analyses de la sécurité alimentaire ont été examinées et mises à jour ;

- une revue préliminaire de littérature pour les poissons côtiers et les invertébrés a été réalisée à partir des sensibilités attestées au changement climatique ; et
- des méthodes ont été étudiées et mises au point pour dériver des résultats des évaluations de la productivité aux fins d'analyse de la pêche côtière. L'évaluation de la productivité menée dans 14 pays océaniques a fourni des résultats préliminaires, qui seront actualisés une fois que des données plus actuelles sur les prises et la consommation de poissons côtiers seront disponibles.

18. Le projet a permis de mettre au jour plusieurs difficultés et enjeux émergents, notamment :

- les méthodes employées pour l'évaluation de 2011 ne sont pas bien documentées, ce qui entraînera des différences entre les résultats de 2023 et ceux de 2011, en particulier pour la productivité de la pêche côtière et la sécurité alimentaire. Cela rendra les comparaisons difficiles ;
- les données climatiques pertinentes pour les mangroves à la résolution spatiale nécessaire sont limitées : l'analyse sera une version simplifiée, complétée d'un commentaire qualitatif ; et
- certaines demandes de données n'ont pas encore été satisfaites, ce qui obère la capacité à réaliser les analyses de la productivité de la pêche côtière et de la sécurité alimentaire. Le manque de temps disponible pour ces analyses ainsi que les lacunes de données entraîneront une analyse simplifiée, avec uniquement des résultats préliminaires et des délais supplémentaires pour la remise des rapports provisoire et final.

19. Les résultats de ce projet, ainsi que l'évaluation de la vulnérabilité de la pêche hauturière, contribueront grandement à l'argumentaire sur le climat qui figurera dans la demande de financement au titre du programme régional sur les thonidés du FVC.

Suite à donner par les directeurs des pêches

20. Prendre note des progrès accomplis et noter que tous les résultats attendus du projet devraient pouvoir être atteints.

Initiatives menées au titre du Fonds pour l'environnement mondial

Situation

21. Le Fonds pour l'environnement mondial a approuvé deux nouveaux projets comprenant des volets sur le changement climatique. Un deuxième projet de Common Oceans consacré à la gestion durable de la pêche thonière et à la conservation de la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale a été approuvé, ainsi qu'un troisième projet de gestion de la pêche hauturière consacré à l'intégration de l'adaptation et de la résilience au changement climatique et des approches de gestion fondées sur les écosystèmes au sein de la gestion durable des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central.

22. Le projet de gestion durable de la pêche thonière et de la conservation de la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (ABNJ2) fournit des ressources supplémentaires pour mettre à jour les actuelles projections climatiques pour le Pacifique,

passant d'un modèle atmosphérique CMIP 5 avec une résolution de deux degrés à un modèle CMIP 6 avec une résolution d'un degré. Comme les projets climatiques relatifs aux thonidés seront d'envergure mondiale, cela permettra pour la première fois d'évaluer les modifications potentielles des chaînes d'approvisionnement mondiales en thonidés. Le budget du projet inclut des ressources pour une consultation à mener dans l'ensemble de la WCPFC sur les conséquences du changement climatique et les possibilités d'adaptation. La lettre d'accord avec la FAO devrait être signée d'ici au mois de juin 2023.

23. Le projet d'intégration de l'adaptation et de la résilience au changement climatique et des approches de gestion fondées sur les écosystèmes au sein de la gestion durable des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central piloté par la FFA (OFMP3) fournit des outils pour mieux évaluer les répercussions sur les écosystèmes tributaires des thonidés, notamment les conséquences sur les prises accessoires et les autres espèces indispensables à la sécurité alimentaire, et pour mieux comprendre et modéliser les facteurs océanographiques qui influent sur ces ressources essentielles. Le but premier de ce volet est d'élargir l'éventail de connaissances et de repérer les changements dans l'écosystème et leurs effets sur la répartition des stocks de thonidés, notamment les conséquences du changement climatique et les liens entre haute mer et ZEE. Le coup d'envoi du projet OFMP3 a été donné en juillet 2022.
24. Les deux projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial ont une durée de cinq ans.

Suite à donner par les directeurs des pêches

25. Prendre note du lancement imminent du projet ABNJ2.

Annexe 1. Rapport d'avancement — Programme de travail climatique de la Division FAME

Thème : production de nouvelles connaissances	
Principaux domaines de résultat	Progrès accomplis
Vulnérabilité des ressources halieutiques	4
Vulnérabilité des espèces	3
Déplacement des espèces	4
Conséquences des vagues de chaleur océaniques	4
Capacité d'adaptation	3
Systèmes de données	4
Dynamique d'évolution des stocks	3
Prévisions pour la pêche	3
Prévisions pour les océans	3
Facteurs déclencheurs de l'adaptation	3
Innovations (engins de pêche)	2
Systèmes alimentaires	3

Thème : renforcement des capacités régionales et nationales	
Principaux domaines de résultat	Progrès accomplis
Systèmes d'information	3
Stages en détachement	3
Formations de deuxième ou troisième cycle	2
Formations courtes	3
Partenariats	4
Personnel détaché, chercheurs invités et penseurs en résidence	3

Thème : solutions	
Principaux domaines de résultat	Progrès accomplis
Systèmes de suivi réactifs	4
Indicateurs	4
Produits compatibles avec l'évaluation des stratégies de gestion	3
Prévisions économiques	2
Produits d'aide à la décision	3
Pêche thonière à petite échelle	3

Légende des progrès

- 4** **Progrès substantiels**
Les progrès réalisés l'année dernière atteignent ou dépassent la cible fixée ou ont débouché sur un plus grand nombre d'effets et d'impacts.
- 3** **Réalisation de certains progrès**
Des progrès ont été enregistrés dans le sens de la cible fixée l'année dernière (50-99 %) ou ont débouché sur un plus grand nombre de produits et un faible nombre d'effets et d'impacts.
- 2** **Absence globale de progrès**
Absence globale de progrès dans ce domaine de résultats essentiels l'année dernière (1-49 %) ou absence de données pour la période considérée.
- 1** **Inversion de la courbe de progression**
Résultats en régression dans ce domaine de résultats essentiels l'année dernière, ou absence de données pour la période considérée.